

CAHIER DES CHARGES

 [Guide d'utilisation](#)

1. Actualisation

Etabli le : 17.01.25

Par : Pr. Alban Denys, Pr. Matthias Stuber

Remplace la version du :

Motif d'actualisation : Création de poste

2. Identification du poste

Unité de gestion / Département : DRM

Unité de base / Service : RADD

Unité fonctionnelle : RADD

Intitulé du poste dans l'entité : Professeur associé

N° emploi-type :

Libellé :

Chaîne :

Niveau :

3. Mission générale du poste (description succincte)

1. Recherche - développer des méthodologies IRM avancées, incluant l'imagerie cardiovasculaire, moléculaire, cellulaire et de l'IA.
2. Enseignement - dispenser des cours prégradué et postgradué et encadrer des étudiants, doctorants et post-doctorants.
3. Leadership académique - structurer et étendre le programme IRM du CHUV.
4. Financements - obtenir des fonds externes et renforcer les collaborations académiques et industrielles.
5. Rayonnement - publier dans des revues scientifiques, participer aux réseaux académiques et promouvoir l'innovation.

4. Conduite : ETP directement subordonné-s

Cf. Organigramme

Non

Oui :

5. Mode de remplacement prévu, en cas d'absence du titulaire

Non

Oui :

6. Missions et activités

1. Recherche - développer des méthodologies IRM avancées, incluant l'imagerie cardiovasculaire, moléculaire, cellulaire et de l'IA.	40%
Concevoir et développer des nouvelles méthodes IRM, incluant l'acquisition et la reconstruction d'images.	
Concevoir et mettre en œuvre des stratégies innovantes en imagerie moléculaire et cellulaire, avec des applications translationnelles en clinique.	
Intégrer des technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine appliqués à l'imagerie diagnostique.	
Collaborer avec les équipes cliniques et de recherche pour assurer le transfert des innovations en pratique médicale.	
Pilotage de la recherche sur l'infrastructure de la plateforme CIBM-CHUV-UNIL.	
2. Enseignement - dispenser des cours prégradués et postgradués et encadrer des étudiants, doctorants et post-doctorants.	20%
Dispenser des cours en physique et imagerie biomédicale aux niveaux prégradués et postgradués, en français et en anglais.	
Superviser des mémoires de master, des thèses de doctorat et le travail de post-doctorants.	
Contribuer à la formation continue des médecins et chercheurs, notamment dans le cadre des examens FMH en radiologie.	
Directives du Décanat de la Faculté de biologie et de médecine :	
<p>Les professeur-e-s ordinaires et associé-e-s rattaché-e-s à la Section des sciences fondamentales participent à l'enseignement pré-gradués, post-gradués et continu de la Faculté (enseignement structuré, direction de travaux de maîtrise et de thèse, organisation de l'enseignement) selon les besoins du Département et des Ecoles. Elles/ils y prennent part à un taux d'environ x %, convenu avec le Décanat, conformément à la Directive 1.13 de la Direction de l'UNIL qui prévoit une fourchette de 35% à 70%.</p>	
Processus d'évaluation qualité de l'enseignement :	
<p>L'enseignant-e fait l'objet d'un processus d'évaluation individuelle au moins trois fois lors d'un mandat de six ans, conformément à la Directive 1.16 de la Direction de l'UNIL. La démarche est à l'initiative de l'enseignant-e qui prend contact avec le Centre de soutien à l'enseignement de la Direction de l'UNIL. L'évaluation repose sur plusieurs critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - compétences pédagogiques - adéquation des objectifs et du programme d'enseignement avec les objectifs fixés par les Ecoles (pour l'enseignement pré-gradués en médecine : avec le nouveau catalogue des objectifs d'enseignement « Profiles ») - qualité des supports de cours/supports d'apprentissage (« textbooks », articles) - satisfaction des étudiants et autres participants aux cours. 	
<p>Concernant l'Ecole doctorale, elle/il peut être amené-e à diriger des thèses et peut être sollicité-e pour participer à des comités/jurys de thèse – en tant que président-e et/ou expert-e. En fonction des besoins, elle/il prend une part active aux programmes doctoraux (enseignements de troisième cycle).</p>	
3. Leadership académique - structurer et étendre le programme IRM du CHUV.	10%
Structurer et étendre le programme IRM du CHUV en consolidant les expertises existantes.	
Contribuer à la gestion et au développement de l'Unité de recherche du Service de radiodiagnostic et radiologie interventionnelle.	
Favoriser l'intégration des activités sous l'égide du Centre d'Imagerie BioMédicale (CIBM) du CHUV, UNIL, EPFL, HUG et UNIGE.	
Développer les synergies entre la recherche fondamentale et la clinique.	

4. Financements - obtenir des fonds externes et renforcer les collaborations académiques et industrielles.	20%
Identifier et obtenir des financements compétitifs pour soutenir les projets de recherche.	
Développer des collaborations avec des partenaires académiques, cliniques et industriels.	
Assurer la gestion stratégique des ressources pour garantir la pérennité du programme.	
5. Rayonnement - publier dans des revues scientifiques, participer aux réseaux académiques et promouvoir l'innovation.	10%
Publier des recherches dans des revues scientifiques de renom.	
Participer aux conférences et réseaux académiques internationaux.	
Organiser et participer à des événements visant à démontrer la valeur de la recherche en imagerie IRM auprès du grand public.	

7. Eventuelles responsabilités particulières attribuées au titulaire	
Prise en charge de projets stratégiques en IRM translationnelle, notamment en caractérisation tissulaire des organes ainsi qu'en imagerie moléculaire et cellulaire.	
Assumer un rôle clé dans l'encadrement de jeunes chercheurs et la formation en physique et en imagerie biomédicale.	
Contribuer à l'essor des méthodologies IRM avancées, en mettant l'accent sur la caractérisation tissulaire et les nouvelles approches de quantification.	

8. Exigences requises	
8.1. Formation de base	
Titre	
Doctorat (PhD) en physique, ingénierie biomédicale ou domaine connexe.	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
	<input type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
8.2. Formation complémentaire	
Titre	
Certification pour diriger des études cliniques observationnelles multicentriques en tant que sponsor.	<input type="checkbox"/> Exigé <input checked="" type="checkbox"/> Souhaité
Certification pour réaliser et superviser des expériences précliniques sur animaux.	<input type="checkbox"/> Exigé <input checked="" type="checkbox"/> Souhaité
8.3. Expérience professionnelle	
Domaine	Nbre d'années

Développement et application de nouvelles méthodes IRM en milieu clinique et translationnel.	10 ans
Obtention de financements compétitifs et la gestion des projets associés.	10 ans
8.4. Connaissances et capacités particulières	
Domaine	
Maîtrise des techniques IRM, incluant acquisition, reconstruction et analyse quantitative. Connaissance des réglementations en recherche clinique et préclinique. Expérience de collaboration avec chercheurs, cliniciens et ingénieurs. Capacité à gérer des partenariats académiques et industriels. Expérience en enseignement universitaire et communication scientifique. Maîtrise de l'anglais scientifique (oral et écrit). Français C1 souhaité, ou engagement à l'acquérir rapidement.	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
	<input type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité

9. Astreintes particulières (travail de nuit, service de piquet, etc.)	
La personne titulaire doit être capable d'adapter ses horaires de travail à la disponibilité des appareils d'IRM (occasionnellement les soirs et week-ends).	

10. Signatures	
L'autorité d'engagement. Date : Nom et prénom : Signature :	L'autorité fonctionnelle. Date : Nom et prénom : Matthias Stuber Signature :
Le/la titulaire atteste avoir pris connaissance du présent cahier des charges. Date : Nom et prénom : Signature :	

CAHIER DES CHARGES



Le **CAHIER DES CHARGES** permet de définir le contenu du poste au travers de :

- la mission générale du poste ;
- la conduite ;
- le mode de remplacement prévu ;
- les missions et activités ;
- les tâches particulières attribuées au titulaire ;
- la formation requise ;
- l'expérience souhaitée ;
- les connaissances et capacités particulières ;
- les astreintes particulières.

Les responsabilités attribuées à un poste sont permanentes. Sur délégation de l'autorité d'engagement, il appartient au/à la responsable direct-e de s'assurer :

- qu'un cahier des charges du poste existe ;
- qu'il décrive le poste tel qu'il est dans la réalité ;
- qu'il soit modifié et adapté en fonction de l'évolution du poste et des changements dans l'organisation de l'entité.

Par sa signature, l'autorité d'engagement valide la raison d'être du poste au regard des missions de l'entité, ainsi que le contenu, les exigences et attentes qui en découlent.

Le/la titulaire, par sa signature, atteste avoir pris connaissance du contenu du poste pour lequel il/elle a été recruté-e ou dans lequel il/elle est engagé-e. Il/elle s'engage ainsi à assurer les missions décrites et peut être amené-e à effectuer d'autres tâches, en principe ponctuellement, selon les besoins du service et les demandes de ses supérieurs.

Toute modification du cahier des charges doit être soumise à l'approbation de l'autorité d'engagement.



Saisie et impression des informations

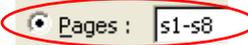
Le document est protégé contre les modifications, à l'exception des champs de formulaire

Pour se déplacer d'un champ à l'autre, utiliser les flèches du clavier     ou la souris

Pour la saisie d'une date, respecter le format jj.mm.aa

Tous les champs comportent une aide ou une remarque accessible par la touche clavier **F1**

Chaque mission du poste inscrite à la rubrique 3 se reporte automatiquement dans le champ de la rubrique 6 approprié dès lors que vous poursuivez la saisie dans le champ suivant avec les touches  ou 

Sélection pour l'impression complète du formulaire (excepté cette page) : 

 [Retour vers la page 1](#)